



## **LE RESEAU DES MEDIATEURS DU TRAVAIL ET DES CONSEILLERS EN PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX**

### **2014**

#### **Conditions d'inscription**

Le réseau des médiateurs du travail et des conseillers en prévention des RPS est ouvert aux personnes titulaires du Certificat de Médiateur du travail ou en cours de titularisation, aux titulaires du certificat de conseiller en prévention des RPS, aux Diplômés du D.U de conseiller en prévention des RPS de l'Université de Cergy-Pontoise, aux personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme de médiateur obtenu dans un autre organisme de formation français ou étranger, ainsi qu'à toute personne concernée par la gestion des situations conflictuelles, la prévention des risques psychosociaux et la promotion de la qualité de vie au travail.

#### **Prestations**

L'inscription annuelle au réseau comprend l'inscription à 4 groupes d'analyse de pratiques et de supervision (un par trimestre) et à 2 conférences-débat. Le participant bénéficie également dans l'année d'une formule d'assistance-conseil, d'une newsletter trimestrielle envoyée au format électronique, de l'inscription à l'annuaire du site web de Place de la Médiation, sauf avis contraire de sa part. L'inscription permet au participant de publier sur le site de Place de la Médiation ou dans la newsletter des articles sur le thème de la médiation et des RPS, après validation par le comité de rédaction de Place de la Médiation.

#### **Tarifs et règlement**

Nos prix sont indiqués en net (organisme de formation dispensé de TVA). Ils incluent les pauses café, le cas échéant la documentation pédagogique et l'animation de l'atelier de formation-supervision. L'inscription au Réseau ne s'effectue qu'après règlement de la cotisation annuelle. Pour les entreprises, ce paiement s'effectue au moment de l'inscription, au comptant, sans

escompte, par chèque ou par virement, sur présentation de facture. Pour les inscriptions en individuel, le paiement peut se faire en 3 fois sans surcoût, soit l'envoi en une seule fois de 3 chèques libellés à la date de l'inscription. A réception de votre bulletin d'inscription et du règlement, une convocation vous sera adressée ainsi qu'une convention. Les tarifs des différentes prestations proposées sont consultables et mises à jours sur le site [www.placedelamediation.com](http://www.placedelamediation.com)

### **Moyens de paiement**

Par chèque à l'ordre de Immédiation SAS  
18-22, rue d'Arras – 92 000 Nanterre

Par virement bancaire à La Caisse d'Epargne Caisse d'épargne  
d'Ile-de- France-Paris  
Banque : 17515 - code guichet : 90000 - N° de compte : 08096070947- clé : 19

### **Inscriptions multiples**

2 participants simultanément (dont un non inscrit aux formations de Place de la Médiation précédemment) : - 5% sur l'inscription du participant ayant fait connaître le réseau Place de la Médiation.

### **Lieu des groupes d'analyses de pratiques et des conférences**

Les groupes et conférences ont lieu à Paris ou Paris La Défense. Le lieu exact vous sera communiqué à l'envoi de la convocation.

### **Conditions d'annulation**

L'inscription au réseau est annuelle, à compter de la date d'inscription du participant. Si vous êtes inscrit au programme annuel d'accompagnement, en cas d'absence à un groupe d'analyse de pratiques ou à une conférence, il ne sera donc pas possible de rattraper cette absence l'année suivante. Les absences ne donnent pas lieu à un remboursement. En cas de modification de date du fait de l'organisme, un report sera en revanche possible. Si le nombre d'inscrits est jugé insuffisant, l'organisme Place de la Médiation procédera au remboursement des prestations non réalisées auprès du participant ou de l'entreprise commanditaire.

### **Report et modification**

Les organisateurs se réservent le droit de reporter les rendez-vous ou de changer le lieu des groupes d'analyses de pratiques ou des conférences en cas d'événement imprévu et indépendant de leur volonté. En cas d'empêchements des intervenants ou des conférenciers, ceux-ci pourront

être remplacés. Conformément à la Loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'opposition, d'accès, de modification et de suppression des données vous concernant.

### **Déontologie**

Place de la Médiation se réserve le droit d'exclure à tout moment, et sans indemnités, tout participant dont le comportement général pourrait gêner le bon déroulement du groupe d'analyse de pratique ou qui aurait des pratiques professionnelles jugées non éthiques au regard de la déontologie de l'organisme.

#### **A remplir et signer par le participant et/ou la personne chargée du suivi de l'inscription**

Je soussigné(e) .....

Fonction

.....

Entreprise .....

Accepte les présentes conditions générale de vente du Programme des

médiateurs du travail auquel est inscrit le participant : Monsieur,  
Madame :

.....

Fait à ..... Le .....

*Signature et cachet de l'entreprise*

